

Le voyage de Gonneville : un défi à l'historiographie

Leyla PERRONE-MOISÉS
Universidade de São Paulo

Lorsque j'ai publié un livre sur le voyage de Gonneville, en 1992, presque personne ne s'intéressait à ce navigateur normand du XVI^e siècle, sauf les habitants d'Honfleur qui avaient installé une plaque en son honneur dans la vieille ville. Les recherches que j'avais faites dans les archives normandes avaient apporté de maigres fruits et les questions que je posais aux libraires révélaient leur méconnaissance, quand ce n'était pas une franche perplexité, lorsque j'y introduisais la question du filleul du Capitaine, un Indien brésilien. Aux Archives de France, j'ai même reçu comme réponse une réplique de mauvaise humeur : « Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? ».

Peu de temps après, en 1993, une polémique a éclaté au sein de la Société de l'Histoire de la Normandie. Jacques Lévêque de Pontharouart, qui faisait des recherches personnelles sur le commerce maritime normand au XVI^e siècle, a mis en question le voyage de Gonneville, ainsi que (et pour cause) l'existence de son filleul indien. Depuis lors, la polémique s'est poursuivie.

Les principaux participants de la discussion ont été Jacques Lévêque de Pontharouart, qui a publié deux mémoires sur la question¹, le linguiste Gilles Roques², Margaret Sankey³ et Jean Leblond⁴. Je ne vais pas m'attarder sur le développement de cette querelle, qui a déjà été le sujet d'un mémoire de Master 2 à l'Université de

¹ Jacques Lévêque de Pontharouart, *Paulmier de Gonneville. Son voyage imaginaire*, Cahors, Imprimerie France-Quercy, 2000 ; *Note complémentaire*, 2007.

² Gilles Roques, *Revue de linguistique romane*, t. 60, n° 237-238, 1996, p. 318 ; compte rendu de *Paulmier de Gonneville. Son voyage imaginaire*, in *Revue de linguistique romane*, t. 69, n° 275-276, 2005, p. 594-96 ; lettre dans *Le Monde* du 22 février 2005.

³ Abbé Jean Paulmier, *Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la Terre australe, méridionale, antartique et inconnue*, présenté par Margaret Sankey, Honoré Champion, 2006.

⁴ Jean Leblond, « L'abbé Jean Paulmier, Chanoine de Lisieux, un mystificateur ? », *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n° 70, 2010, p. 4-114.

Rouen⁵. Mais cette rencontre sur « Montaigne et les Cannibales » me semble une bonne occasion pour exposer certaines réflexions et faire un bilan des arguments et contre-arguments de la polémique.

Mon intérêt, ici, n'est pas d'apporter une réponse sur l'authenticité de ce voyage, réponse qui, à mon avis, ne sera jamais définitive, sauf apparition très improbable de nouveaux documents. Mes réflexions portent sur les problèmes soulevés par cette polémique, problèmes intéressant l'historiographie : les documents, les preuves, l'authenticité, la fausseté, et surtout l'argumentation. Il me semble que cet événement mineur de l'histoire des navigations du XVI^e siècle, mineur par sa faible importance (ce n'est qu'un, parmi des dizaines ou centaines de voyages effectués par les Normands sur l'Atlantique à cette époque), et mineur par l'existence de preuves si réduites, est exemplaire pour illustrer le titre du livre de Paul Veyne : *Comment on écrit l'histoire*⁶.

Au cours de la polémique, on a voulu me disqualifier en tant que « littéraire ». J'assume cette qualification, qui ne me semble pas moins honorable que celle d'historien, même lorsqu'il s'agit d'une question historique. L'histoire est avant tout un discours⁷, et le travail des littéraires consiste en l'analyse et l'interprétation des textes. C'est en tant que textes que ces documents m'ont intéressée.

Quand j'ai examiné les textes imprimés qui faisaient référence au voyage de Gonnevillle, j'ai été étonnée de l'imprécision des discours historiques. D'un auteur à l'autre, les dates, les noms de personnages et de lieux variaient sensiblement. Comme le discours historique est souvent constitué de reprises d'affirmations antérieures, certaines données signalées par un auteur comme des erreurs étaient reprises telles quelles par des historiens postérieurs. Chaque auteur prétendait exprimer la vérité. Or, dans le discours historique, comme dans tout discours narratif et interprétatif, la version qui résiste le mieux est celle qui est la plus cohérente et dont l'argumentation est la plus convaincante.

La question centrale de la polémique est celle des *preuves*. La preuve fondamentale des études historiques traditionnelles est le *document*. Dans le cas de ce voyage, le document de base est la *Déclaration du voyage du Capitaine Gonnevillle &*

⁵ Jérémy Truchot, « La Polémique du Voyage de Paulmier de Gonnevillle (1505-2005) », Mémoire de Master 2, UFR des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire, Université de Rouen, 2006.

⁶ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

⁷ Voir Roland Barthes, « Le discours de l'histoire », in *Le Bruissement de la langue*, Paris, Seuil, 1984.

*ses compagnons ès Indes*⁸. Or, cette relation est une *copie* du XVII^e siècle, certifiée par un notaire à la demande du jeune Louis XIV (lettre en forme de compulsoire ajoutée à la copie). Toutes les autres preuves du voyage sont des sources secondaires : un mémoire publié également au XVII^e par l'abbé Jean Paulmier, chanoine de Lisieux, qui se déclare descendant de l'Indien amené en France par le Capitaine et des témoignages publiés par des personnalités proches de l'abbé.

L'exiguïté des informations, leur caractère pour la plupart indirect, et surtout le fait que le document principal soit une *copie* postérieure d'un siècle, tout contribuait à ce que le voyage de Gonneville fût mis en cause. Il a fallu pourtant plus d'un siècle, depuis la découverte et la publication de la *Relation* par l'historien et géographe Armand d'Avezac, en 1869⁹, pour que la vérité des faits et la fiabilité des documents fussent contestées, déclenchant la polémique.

Or les textes de la polémique sont, dans l'ensemble, aussi douteux que les documents, les témoignages et les interprétations qu'ils contestent. Les discussions se sont déroulées comme dans les tribunaux de justice, mettant face à face des procureurs et des défenseurs qui utilisent des arguments divergents. Or, contrairement aux tribunaux légaux, le petit tribunal de chercheurs n'est arrivé à *aucune conclusion*, parce que les discours, de part et d'autre, sont sujets à contestation, en vertu de la variabilité et de l'imprécision dans la présentation des « preuves » et de leur usage dans la discussion¹⁰. Curieusement, presque toutes les pièces de l'accusation sont réversibles en pièces de défense, et vice-versa. Sans vouloir reprendre un à un les arguments du principal « accusateur », ce que j'ai déjà fait¹¹, je me contenterai de quelques exemples.

Accusation principale: le document de la *Relation* est un « faux », rédigé par le « faussaire » Jean Paulmier. Selon Umberto Eco¹², pour qu'on puisse considérer un objet comme faux, il faut que celui-ci soit absolument semblable à un autre objet, antérieur et unique. Si l'on ne peut pas comparer l'objet b (faux) à un objet a (vrai, original), on ne peut pas parler de contrefaçon. Or, comme on ne connaît pas la première

⁸ Bibliothèque de l'Arsenal, cote Mss 3221, HF 24 ter.

⁹ M. D'Avezac, *Campagne du navire l'Espoir de Honfleur, 1503-1505. Relation authentique du voyage du capitaine de Gonneville ès nouvelles terres des Indes*, Paris, Challamel, 1869.

¹⁰ La polémique a eu quand même l'avantage d'apporter de nouvelles données sur l'abbé Jean Paulmier (Margaret Sankey) et sur sa généalogie (Jean Leblond). Mais sur le voyage lui-même on n'a pas avancé.

¹¹ Voir « Le voyage de Gonneville a-t-il vraiment eu lieu ? », Colloque International Voyageurs et Images du Brésil, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, déc. 2003.

www.editions-villegagnons.com/gonneville.pdf

¹² Umberto Eco, *I limiti de l'interpretazione*, Fabbri / Bompiani / Sonzogno, 1990 (*Les limites de l'interprétation*, trad. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 1992).

Relation, dont celle que nous connaissons est expressément présentée comme une copie, l'abbé Paulmier n'a pas produit un « faux » ; il aurait tout au plus créé un texte fictif, un pastiche, « à la manière » des vraies relations de voyage du XVI^e siècle. La mauvaise foi de l'abbé ne résiderait donc pas dans le texte lui-même, mais dans sa déclaration sur la véracité du voyage et de sa relation. Sa contrefaçon aurait été d'ordre pragmatique.

Dans le souci de nier la réalité historique du voyage, plusieurs questions ont été escamotées par l'accusation. Premièrement : pourquoi la copie de la *Relation* a été déclarée vraie par les notaires Martel et Carmille (étaient-ils un seul ou deux ?), obéissant à une lettre en forme compulsoire du roi ? Le roi a-t-il été abusé et le notaire était-il un fraudeur ? Deuxième question : ayant écrit une *Relation* longue et complète, pourquoi l'abbé Paulmier n'en a-t-il cité que quelques fragments dans le *Mémoire* qu'il a adressé au Pape ? À quoi on peut ajouter une pensée insidieuse : l'abbé Paulmier, si habile et effronté, aurait pu éviter toutes ces tracasseries bureaucratiques s'il avait présenté sa *Relation* comme un vrai document du XVI^e siècle conservé dans sa famille, ce qu'il n'a pas fait. Une autre question reste sans réponse : pourquoi la version de l'abbé a-t-elle été acceptée sans discussion par ses contemporains, sans que personne ne la conteste ? Comment l'histoire de son aïeul indien, qui aurait vécu à moins d'un siècle de distance, n'a-t-il pas trouvé de contestation dans la mémoire collective des habitants d'une province des dimensions de la Normandie et d'une petite ville comme Honfleur ?

Passons aux arguments linguistiques de l'accusation : le texte de la *Relation* présenterait un lexique et un style qui ne sont pas du XVI^e siècle. Or, dirait le défenseur, ce texte est une copie et ce serait un anachronisme d'exiger d'un copiste du XVII^e siècle un souci philologique de reproduction exacte, souci qui était alors inconnu. Au XVII^e siècle, lorsqu'on reproduisait un texte ancien, on l'actualisait.

Autre argument de l'accusation : la *Relation* contient des plagiats du *Voyage fait en Terre du Brésil*, de Jean de Léry. Or, les exemples donnés ne sont pas probants, sauf si on traite de plagiaires d'autres auteurs de récits de voyage de découverte – Cartier, Pero Vaz de Caminha, Vespucci – qui contiennent des passages semblables, ou des expressions identiques, comme celle utilisée à leur époque pour parler de la nudité des Indiens : « nuds comme venants du ventre de leur mère¹³ ». Une autre expression d'époque utilisée par plusieurs documents de voyageurs est celle, attribuée aux Indiens

¹³ Cette locution est devenue si courante qu'elle a traversé des siècles. On la retrouve, par exemple, chez Balzac, dans le discours du Colonel Chabert.

face à l'écriture : les Européens « faisaient parler le papier ». La même expression a été utilisée en 1511 par Pierre Martyr, et par López de Gomara en 1555. Tous plagiaires ?

Les observations sur les poissons volants à la hauteur de la ligne de l'Équateur, les descriptions de la mer des Sargasses et la référence aux pluies puantes qui provoquaient des maladies de la peau sont présentes dans d'autres récits classiques du voyage atlantique, sans que l'on considère qu'ils se sont plagiés entre eux. De même pour les descriptions de la terre : « inhabitée », « bois verdoyants », « des milliasses d'oiseaux ». On pourrait, en fait, renverser l'argumentation et voir, dans ces coïncidences, simplement la confirmation de la véracité de ces récits. Ou pour le dire tout bêtement : la faune équatorienne étant bien celle-là, la mer des Sargasses étant vraiment « herbue », les terres découvertes étant vraiment couvertes de végétation, apparemment inhabitées et prodigues en oiseaux de toute espèce, on ne pouvait que les décrire en ces termes.

Un autre exemple, que les accusateurs ne mentionnent pas : la description de l'érection de la croix dans la relation de Gonneville ressemble à la même scène décrite par Cartier et par Pero Vaz de Caminha. Or, Cartier ne pouvait pas connaître la lettre de Caminha, écrivain de Cabral (inconnue jusqu'au XIX^e siècle), ni celui-ci le récit de Cartier, qui lui est postérieur. Pourquoi semblent-ils décrire la même érection de la croix ? de nouveau, tout simplement, parce que c'était le rituel de leur temps. Et pourquoi parlent-ils tous les deux de l'attitude respectueuse des Indiens ? parce que leur idéologie catholique désirait qualifier de respect ce qui était probablement simple curiosité.

Une autre discussion, de caractère philologique, présente dans la polémique, est très curieuse. On me reproche d'avoir suivi la leçon de D'Avezac qui, dans la transcription de la *Relation*, a écrit « *pas* bien en-dessous du Cap [de Bonne-Espérance] » quand, dans le manuscrit il s'agit de « *par* bien en-dessous du Cap ». La bonne version est évoquée pour contester « l'hypothèse brésilienne ». Or, la bonne forme ne change pas le sens du texte, puisque « par », en langage maritime, veut dire simplement « à la hauteur de » ; et tout de suite après il nous est dit qu'ils ont tourné les voiles, « tourn[ant] le dos à l'Inde orientale ». Et, à ce propos, pourquoi vouloir nier à tout prix que la terre touchée par Gonneville était le Brésil ? Si la *Relation* est un faux, Gonneville n'a tourné ni à droite ni à gauche !

De même, personne n'a expliqué l'apparition du document présenté par le baron de Gonneville au XVIII^e siècle, qui renforcerait l'hypothèse brésilienne. Aucun historien n'a jamais prétendu que ce baron était fiable, mais ce document est un mystère de plus,

dans la mesure où le baron défendait la prise de possession par la France de « terres inconnues » et le Brésil était archi-connu au XVIII^e siècle. Les linguistes devraient se pencher sur ce document, qui est archivé à la BnF¹⁴. Quelle serait sa date ?

Restent, parmi les arguments escamotés, la piste ethnologique suivie par D’Avezac, piste aussi persuasive qu’innovatrice en termes scientifiques. Comme il l’a observé, les caractéristiques de chaque groupe indien correspondent exactement à la route Sud-Nord au long de la côte brésilienne. Tandis que chez Jean de Léry, André Thevet et Hans Staden seuls les Tupi habitants de la région de Rio de Janeiro sont décrits, la relation de Gonville représente, plus au Sud, des Indiens qui correspondent en tout à ce que l’ethnologie historique sait des Carijó, habitants de Santa Catarina et Rio Grande do Sul.

Laissons de côté ces querelles et passons à des considérations plus importantes. Quel est le statut d’une histoire qui est restée dans la mémoire collective pendant 500 ans, même s’il y a des doutes sur sa véracité ? Or, cette mémoire est elle-même un fait historique. L’aventure de Gonville n’est pas invraisemblable. Il s’agit d’une histoire parfaitement possible puisque des centaines d’Indiens ont été amenés en Europe au XVI^e siècle, surtout en Normandie. Ce qui la rend particulière, c’est qu’il s’agit d’une belle histoire, du point de vue éthique. Que ce soit le Capitaine lui-même qui l’ait écrite, ou l’abbé Jean Paulmier, c’est l’histoire d’un rapport égalitaire entre un navigateur du XVI^e siècle et un Indien. Pour que l’Indien fût reconnu comme un égal, comme un être humain qui ne devait pas être maltraité, transformé en esclave et finalement exterminé, il a fallu attendre des siècles. Et il faut reconnaître concernant les Cannibales, que les Français Jean de Léry et Montaigne ont été les premiers à les présenter comme humains à part entière, et même comme capables de donner aux Européens des leçons de justice sociale.

Dans un livre célèbre, Jacques Le Goff fait la distinction entre *document* et *monument*¹⁵. Le document, dit l’historien,

est avant tout le résultat d’un montage, conscient ou inconscient, de l’histoire, de l’époque, de la société qui l’ont produit, mais aussi des époques successives pendant lesquelles il est resté vivant, oublié peut-être, pendant lesquelles il a continué à être manipulé, même si ce fut par le silence.

¹⁴ BnF Manuscrits, n. a. fr. 9439, 7454 et 9384.

¹⁵ Jacques Le Goff, « Documento/monumento », in *Storia e memoria*, Torino, Einaudi, 1986, p. 44 et suivantes, puis *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

À la limite, dit-il, « il n'y a pas de document-vérité ». Tout document est en même temps vrai et faux. Le *monument* est ce qui reste dans la mémoire – le verbe *monere* signifiant rappeler, instruire.

Il faut aussi considérer que les faux ont des résultats historiques parfois bénéfiques. Comme dit Umberto Eco, sans la *Donation de Constantin*, le plus célèbre des faux, il n'y aurait pas eu la Renaissance italienne. Il reste une question : pourquoi cet acharnement, de la part de certains chercheurs, à nier le voyage de Gonneville ? Le même Umberto Eco observe qu'« il faut estimer la dangerosité d'un écrit pour vouloir le faire disparaître¹⁶ ». Or, l'histoire du capitaine de Gonneville et de son filleul Essomericq n'a rien de dangereux ; au contraire, elle est exemplaire. Rappelons pour finir les mots de Le Goff :

La mémoire, où puise l'histoire qui l'alimente à son tour, ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir. Faisons en sorte que la mémoire collective serve à la libération et non à l'asservissement des hommes¹⁷.

Vraie ou fausse, l'histoire du capitaine de Gonneville et de son filleul Essomericq est passée du domaine du *document* à celui du *monument*, dans le sens donné par Le Goff à ce terme.

¹⁶ Jean-Claude Carrière et Umberto Eco, *N'espérez pas de vous débarrasser des livres*, Paris, Grasset, 2009.

¹⁷ Jacques Le Goff, *op. cit.*, p. 177.